

COMPTE-RENDU

Mercredi 29 avril 2026 - Présentiel

11 PRÉSENTS

- **Salariés**
 - Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires
 - Christophe Jaillot - CGT Spectacle
 - Antoine Galvani - CGT Spectacle
- **Employeurs**
 - Vincent Bady - SYNAVI
 - Marine Berthet - Scène Ensemble
 - Frédéric Lapierre - Syndicat Musiques Actuelles (SMA)
 - Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble
- **État et collectivités**
 - Laurence Laforet - Région AURA
 - Ubavka Zaric - DRAC ARA
- **Coordination**
 - Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
 - Mateja Chang - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

EXCUSÉE

- Mila Konjikovic - Région AURA
-

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ.....	2
ACTUALITÉ DES GROUPES DE TRAVAIL	5
> GT POLITIQUES PUBLIQUES.....	5
> GT EMPLOI & FORMATION	7
> GT FESTIVALS	9
> COMITÉ DE PILOTAGE & PLÉNIÈRE.....	9
INTER-COREPS ET COMITÉ DES COREPS.....	10
QUESTIONS DIVERSES	10

TOUR D'ACTUALITÉ

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : le secteur n'est pas très en forme. Un certain nombre d'organisations syndicales se retrouvent sur des revendications communes, c'est le cas pour le FONPEPS pour lequel 14 organisations se sont mobilisées. Ce contexte est évoqué dans l'article [Vers un plan social à bas bruit dans le théâtre subventionné](#) publié dans *Le Monde* en mars.

La Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée nationale a organisé, le 15 avril, une [matinée d'échanges sur la situation du théâtre public](#). 25-30 députés ont auditionné trois syndicats (SYNAVI, Scène Ensemble, Syndeac) et un réseau (Association des Scènes nationales). L'exercice était très cadré : chaque organisation avait 5 minutes pour présenter les problématiques du moment, suivi d'un temps de questions. C'était de la vulgarisation mais les députés étaient très au fait de la situation.

Les mauvaises nouvelles pleuvent en ce moment, le contexte est critique à plein d'égards. Les incertitudes budgétaires rendent le pilotage des structures impossible. Ça dépasse le COREPS mais il faut qu'on en parle si on veut encore des professionnels pour y participer.

Antoine Galvani - CGT Spectacle : parmi les nouvelles récentes, le gouvernement a annoncé un nouveau plan d'économie ; la CGT est en première ligne, parmi d'autres. On est inquiet de l'absence de pilotage politique, au niveau de l'Etat mais aussi de la Région. Ça a été houleux avec Dati et la nouvelle ministre ne propose aucun échange ni aucune déclaration, elle n'affiche pas la volonté de défendre le secteur du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma.

Le fléchissement de l'emploi est assez dramatique. Les caisses de formation professionnelle sont en difficulté significative, dans une période où les intermittents se tournent vers la formation pour boucler leur statut ou prévoir une reconversion. On partage les inquiétudes et on a besoin de faire front.

Concernant la Région, le report des votes met les structures dans l'inquiétude et dans l'incapacité de programmer. Après une mobilisation aux côtés des étudiants de Lyon 2 et d'organisations du secteur associatif, une nouvelle action est prévue le 25 juin à l'occasion de la prochaine plénière de la Région. Toutes les organisations sont invitées à rejoindre la mobilisation. Le budget de la Région continue d'être en baisse. C'est d'autant plus dur à porter et d'en parler compte tenu du contexte international asphyxiant. La CGT s'inscrit dans une démarche pacifiste.

Vincent Bady - SYNAVI : suite à une première mobilisation intersectorielle (culture, environnement, éducation, insertion...) en octobre, le secteur associatif lyonnais organisera une nouvelle action le 21 mai pour interpeler les nouveaux élus concernant leur soutien au monde associatif dans toute sa diversité. Le parcours ira de la place Bellecour à la Métropole.

Frédéric Lapierre - SMA : pour la musique, énorme problème du plafonnement de la taxe du CNM, qui met en péril les aides sélectives. Le FONPEPS est un autre gros problème. On subit un effet d'encerclement au national comme au local, la situation est dramatique.

Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires : en plus des problématiques évoquées précédemment, on dénonce l'énorme campagne de désinformation menée par les médias d'extrême droite contre le collectif d'artistes La Grosse Plateforme et Jean Hostache (voir [article de Libération](#) du 27/04/2026). On attend un soutien du ministère aux compagnies qui subissent du cyberharcèlement.

Christophe Jaillet - CGT Spectacle : mon syndicat fait partie de l'Observatoire de la liberté de création, ils croulent sous les remontées de situations : interventionnisme politique dans l'artistique, cyberharcèlement... La dérive actuelle est inquiétante, il faudrait lutter tous azimuts mais c'est compliqué.

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : Laurence Laforet (Région AURA), Ubavka Zaric (DRAC ARA), je m'adresse à vous : on éprouve un sentiment d'injustice face à tous les reports et décalages. On est tous très impliqués et on fait tous de notre mieux mais les informations qui arrivent si tardivement sont très douloureuses. Le report de la Région implique que des centaines de structures et des milliers d'emplois ne savent pas comment se projeter à l'automne. Ça n'est pas possible que d'une année sur l'autre les calendriers se décalent de plus en plus. La situation est inouïe.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : depuis l'année dernière, on subit de gros décalages de calendrier liés aux problématiques de vote tardif de budgets. Même si les collègues gestionnaires font leur possible pour

engager les dépenses rapidement, avec le contrôleur budgétaire régional qui valide la moindre action la chaîne de décisions est telle qu'on n'a aucune marge de manœuvre.

L'intervention des syndicats à l'Assemblée nationale était très bien. Elle a montré une vraie méconnaissance des chiffres de notre secteur, en termes d'emploi, de chiffres d'affaires...

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : aujourd'hui, missionnés par nos organisations membres, nous vous demandons de la transparence sur les arbitrages. Les professionnels se questionnent sur leur activité et la manière dont ils pourront gérer l'année, et on est dans un flou complet sur ce que vont obtenir les uns et les autres. Nous avons besoin, au sein du COREPS, de transparence et de traçabilité.

Marine Berthet - Scène Ensemble : selon les interlocuteurs, des informations contradictoires sont données : à la Région, qu'en est-il de l'appel à projet Culture en territoire ? Et, à la DRAC, du fonds festivals ? L'incertitude règne, les questions sont abordées à l'échelle individuelle sans que les informations soient consolidées.

Frédéric Lapiere - SMA : pour compléter sur les informations contradictoires, la DGCA a donné des informations au Printemps de Bourges qui ne se vérifient pas au niveau de la DRAC. Le retard des décisions va nous obliger à travailler à n-1.

Laurence Laforet - Région AURA : concernant les aides au fonctionnement général pour les lieux et compagnies, le dépôt des dossiers était fixé au 30 novembre 2025 et l'instruction était finalisée en janvier. Les dossiers devaient être votés comme chaque année à la CP du 2 avril (2^{ème} CP de l'année) mais finalement le vote a été décalé au 29 mai afin d'affiner les arbitrages. Pour ce qui est des aides à la création, les instructions sont terminées et les dossiers devraient passer à la commission permanente du 26 juin comme chaque année. L'appel à projet Culture en territoire est pour l'instant suspendu, le service spectacle vivant se tient à votre disposition et nous vous préviendrons s'il est réactivé mais ça n'est pas le cas pour l'instant.

Antoine Galvani - CGT Spectacle : merci pour votre franchise et votre transparence. Cela illustre l'absence de vision et de pilotage politique. En 2022, l'appel à projet Culture en territoire a été vendu comme une compensation à 4,5 millions d'euros de baisse de budget. La mise en route a été très longue et finalement, presque personne n'a pu se saisir de ce dispositif car il était mal fichu. Et aujourd'hui il est suspendu.

Il y a un vrai problème de transparence au sein des commissions : où sont réalisés les arbitrages ? Certains élus d'opposition ont été informés tardivement du report du vote.

J'espère que vos organisations se joindront à nous le 25 juin, on ne peut pas rester attentistes.

Laurence Laforet - Région AURA : les services réalisent les instructions et ce sont les élus qui arbitrent.

Vincent Bady - SYNAVI : les budgets prévus les années précédentes pour Culture en territoire n'ont pas été intégralement dépensés alors que les compagnies ont eu moins que ce qu'elles demandaient. C'était un dispositif-phare de la Région en matière culturelle, est-ce que sa suspension est lié au fait qu'il y a moins de demandes ? Au défaut d'engagement des collectivités ?

Laurence Laforet - Région AURA : nous n'avons pas fait de constats de ce type. Ce dispositif sera revu. S'agissant d'un appel à projets, le dispositif peut être reconduit ou pas.

Marine Berthet - Scène Ensemble : en GT festivals, François Pouzadoux nous a dit qu'il était suspendu pour réaliser une évaluation des 3 dernières années.

Laurence Laforet - Région AURA : effectivement, un diagnostic des dispositifs d'aides au secteur culturel est réalisé et Culture en territoire en fait partie. Un redéploiement à l'automne n'est pas exclu mais il faut rester prudent et ne pas engager de projets pour le moment.

Vincent Bady - SYNAVI : je me tourne à nouveau vers la DRAC. Il me semble que le COREPS devait se saisir d'un bilan du plan Mieux produire, mieux diffuser (MPMD), qu'une représentante de la DGCA était venue nous présenter. Des éléments ont-ils été transmis ? Une évaluation a-t-elle été réalisée ? Ce serait bien de savoir combien de projets en ont bénéficié et lesquels ; combien et quels types de structures ont été concernées ; quelles collectivités se sont engagées.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : le plan MPMD était inclus dans les chiffres fournis sur 2024. Les chiffres vont arriver sur 2025, on essaie de le faire au plus vite mais la DRAC subit des baisses y compris sur les effectifs.

Pour rappel, MPMD ne pouvait que fonctionner si les collectivités engageaient les mêmes budgets que l'État.

Concernant les budgets, il y avait eu des augmentations assez conséquentes ces dernières années : même avec les baisses appliquées on reste au-dessus des budgets de 2019. Pour les labels, on était à 33,8 millions en 2019, on est autour de 35 millions en 2026. Dans le détail pour 2026 :

- Le programme 131 « Création » est en baisse de 5% (soit - 2,8 millions) et représente 56 millions d'euros. En dialogue avec la DGCA, nous avons fait le choix de ne pas appliquer une baisse de 5% à tout le monde.
- Il y a un mois, on nous a demandé de mettre en réserve 10% des crédits. Les 10% ne correspondent pas au gel, c'est une mise en réserve demandée à tous les ministères. En région, deux établissements publics musique vont être impactés, et des efforts ont été demandés par la DGCA sur certains labels. Notre objectif à la DRAC est de protéger ce qu'on peut, de prendre les marges là où il y en a et de préserver l'emploi. Mais les conseillers ne sont pas décisionnaires.
- Sur le programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », le problème est plus complexe :
 - o Action 1 - enseignement supérieur : le budget préservé à 100% (avec mise en réserve de 10%);
 - o Action 2 - éducation artistique et culturelle : baisse de 15% en 2025 et de 5% en 2026 (soit 700 000€ de baisse) > notification 2026 = 12 millions et quelques. Cela concerne surtout de petits projets donc beaucoup de projets/structures sont impactés.

Vincent Bady - SYNAVI : sur quels critères arbitrez-vous ? Est-ce vrai que les baisses seront concentrées sur les équipements nationaux ? Personne n'a eu les -10% dans sa notification, on a l'impression que les petites structures ont été épargnées.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : la DRAC a un certain nombre d'obligations contractuelles avec les CTEAC et autres engagements pluriannuels. Les autres budgets sont baissés, notamment les conservatoires. Difficile d'avoir des critères fixes : pertinence, pas de nouveau projets, baisse des plus gros budgets tout en maintenant les actions. C'est violent mais on essaie de faire au mieux, au plus humain.

Frédéric Lapierre - SMA : quand aura-t-on des nouvelles sur la reconduction du plan MPMD ? Par ailleurs, nous sommes étonnés de voir que le plan SMAC n'est toujours pas intégré au fonctionnement. Et quid de l'équilibre entre les "petits" (notamment les SMAC) et les grosses institutions ? Quelle est votre doctrine ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : nous voulons protéger la création et les compagnies. On nous a aussi demandé de préserver les 38 labels de la région, qui manquent de moyens.

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : on a appris les résultats de la commission danse : 2 compagnies ont eu l'aide contre l'avis du comité d'experts. Ça foule le travail des experts dont l'avis est consultatif, mais aussi de la DRAC. Les conseillers font ce qu'ils peuvent pour défendre leurs avis.

Vincent Bady - SYNAVI : qu'en est-il du Pass culture ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : c'est un dispositif national, pas de nouvelle particulière.

Proposition méthodologique pour les prochaines réunions : je vous suggère de me transmettre vos questions techniques en amont pour que je puisse mieux y répondre.

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : nos organisations sont sur le sujet du Pass culture : sur le volet collectif, on est passé de 90 à 75, puis 65 millions. Il faudrait savoir combien ont été consommés pour savoir combien il reste pour la rentrée.

Vincent Bady - SYNAVI : le rectorat est peut-être en mesure de nous fournir l'information.

Laurence Laforet - Région AURA : y aura-t-il des suites à la matinée d'échanges à l'Assemblée nationale ?

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : non, c'était un one shot sans obligation de résultat. Ça nous a permis de porter une parole forte sur le service public de la culture. Les organisations sont prêtes à participer à des groupes de travail si elles sont sollicitées.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : question à la Région suite à la dernière réunion du GT Emploi & Formation, peut-on avoir un récapitulatif du calendrier des votes ?

Laurence Laforet - Région AURA :

- CP du 29 mai : lieux et compagnies, réseaux/fédérations, agences
- CP du 26 juin : aides à la création

Pour les aides à la création, il y a des critères très précis, c'est très transparent : coproduction, financement public, diffusion dans des lieux professionnels...

Vincent Bady - SYNAVI : les aides aux lieux étant décalées, les compagnies ne peuvent pas avoir leurs aides ?

La Région souhaite que l'EAC concerne davantage les territoires. Les partenaires sont souvent des centres sociaux, maisons des jeunes, lieux non dédiés... On souhaiterait que ces lieux soient considérés comme de vrais partenaires.

Laurence Laforet - Région AURA : on regarde tout ça de très près, par contre il faut 5 dates de diffusion ce qui n'est pas si facile à trouver.

Frédéric Lapierre - SMA : peut-on avoir une tendance pour les votes de la Région prévus au mois de mai ?

Laurence Laforet - Région AURA : impossible de vous donner une tendance, il faut rester prudent.

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : comment maintenir une continuité de service public de la culture dans ces conditions ? On est dans une impasse, début avril les programmations sont bouclées. Il y a une époque pas si lointaine où les réponses arrivaient en février, pourrait-on s'entendre sur un dépôt de dossier au 30 octobre (plutôt qu'au 30 novembre) pour avoir des notifications plus tôt ? Je pense que les organisations y seraient favorables si ça permettait d'avoir les notifications en février.

Laurence Laforet - Région AURA : il nous faut au moins un mois pour instruire les dossiers. Nous pourrions envisager un dépôt au 30 octobre, cela peut être discuté.

Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble : le délai de traitement est tout ça fait compréhensible. On doit agir sur le calendrier.

Marine Berthet - Scène Ensemble : concernant les festivals, la VP a dit en plénière qu'elle était ouverte à la demande d'étudier les dossiers plus tôt. Ça n'a pas été mis en place, on a pu déposer les dossiers plus tôt mais les votes interviendront le 26 juin pour les festivals d'été. Je renouvelle la demande, c'est impossible de piloter des structures dans ces conditions.

ACTUALITÉ DES GROUPES DE TRAVAIL

> GT POLITIQUES PUBLIQUES

1^{er} semestre 2026 : 2 réunions + 1 à venir avant l'été > difficile à caler, plus grande anticipation à prévoir.

Travaux en cours :

- **Préparation de la rencontre entre organisations professionnelles et élus** prévue en octobre :
 - o Rendez-vous en cours avec les fédérations d'élus (France Urbaine, AMRF...) et les partenaires potentiels (ADDACARA, OPC...)
 - o Contenu : temps d'interconnaissance + 2-3 grandes thématiques, avec l'objectif de créer du dialogue, de réfléchir ensemble et d'inventer des formes et formats d'échanges : à préciser en juin avec les partenaires
 - o Dates pressenties : 5 ou 13 octobre au Marché Gare (Lyon)
 - o Mobilisation des élus sur les territoires de vos adhérents ?
- **Suivi de l'expérimentation de nouvelles modalités de coopération et de soutien au spectacle vivant** menée entre 5 communes en Isère et Savoie (Les Abrets-en-Dauphiné, Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie, Saint-Laurent-du-Pont et Val-de-Virieu) : les nouvelles équipes municipales se mettent en place, la rencontre envisagée aura donc plutôt lieu à l'automne.
- **Financements, modèles économiques et problématiques de trésorerie** : rencontre avec OPALE, France Active et/ou ISBL > à programmer.

- Les **problématiques de censure et d'auto-censure** se multiplient et doivent continuer à être traitées par le GT politiques publiques, mais la forme reste à trouver : peut-être à inscrire à l'ordre du jour de la journée d'octobre.

Echanges :

- **Christophe Jaillet - CGT Spectacle** : il faut profiter de l'arrivée des nouveaux élus pour proposer une rencontre. L'enjeu est qu'ils soient le plus nombreux possible à participer, et de notre côté de ne pas être dans une parole descendante, d'être à l'écoute, de les laisser parler et faire remonter leurs besoins.
- **Vincent Bady - SYNAVI** : on a été assez actifs sur les élections, ce serait bien de continuer à les mobiliser. Mais c'est compliqué, notamment avec les élus des territoires ruraux.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : on avait des élus au début, notamment l'AMRF qui était très présente. L'objectif est de remobiliser les fédérations d'élus, il faut trouver comment : peut-être en les invitant à 1 ou 2 journées par an, plus ouvertes, qui sortiraient du cadre des GT du COREPS ?
- **Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble** : nous avons le souhait de réinventer le dialogue avec les élus locaux, en tentant si besoin d'inventer de nouvelles modalités. Les différents COREPS de France doivent se saisir de cette question. Au niveau national, les syndicats sont de plus en plus en lien avec les fédérations d'élus. A part la FNCC, c'est un monde très balkanisé, comme le nôtre. On fait le constat que certains élus détestent le service public de la culture, d'autres non mais ceux-là sont souvent très sollicités et on ne peut pas déplorer leur absence au COREPS. On doit réinventer des choses avec les fédérations d'élus et avec les techniciens. Il faut notamment que la Région et les Départements soient mieux représentés au COREPS.
- **Céline Fuchs - COREPS / AURA SV** : la question des formats est au cœur des enjeux pour les élus, il leur est impossible de participer à 6 réunions dans l'année. La réflexion est lancée à l'échelle de l'inter-COREPS, à ce jour aucun COREPS n'arrive à mobiliser les élus (sauf l'Île-de-France).
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il y a certes la question des élus, mais aussi celle des directions des affaires culturelles des collectivités. Je compterais beaucoup plus sur les intermédiaires que sont les DAC.

Les changements d'élus posent de gros problèmes, on le constate à l'échelle de l'expérimentation menée entre les 5 communes d'Isère et de Savoie. C'est compliqué de les mobiliser, de leur faire reprendre le dossier en cours de route. Il faut trouver un consensus sur la juste place des élus dans le dispositif. La question des financements est un point de bataille, les nouvelles équipes sont beaucoup moins convaincues. Ils n'ont aucune idée de ce qu'est la culture, son fonctionnement, ses enjeux, on a terriblement régressé sur ce plan-là.

- **Christophe Jaillet - CGT Spectacle** : est-ce qu'il y a eu contractualisation ?
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : une convention de 3 ans, avec les 5 communes, a été signée et présentée aux 5 Conseils municipaux avant les élections. Un représentant d'une nouvelle équipe municipale a récemment dit qu'on pouvait dénoncer la convention. Nous avons rappelé que l'Etat avait mis de l'argent, qu'il n'y a aucun intérêt à dénoncer une convention qui leur assure des financements.
- **Laurence Laforet - Région AURA** : idéalement, il faudrait peut-être des binômes élus-responsables des affaires culturelles ?
- **Céline Fuchs - COREPS / AURA SV** : peut-être, avec la difficulté qu'au sein du COREPS les élus et les DAC ne sont pas censés représenter leur collectivité mais leur fédération.
- **Vincent Bady - SYNAVI** : est-on en contact avec la FNADAC ?
- **Céline Fuchs - COREPS / AURA SV** : l'ADDACARA est membre invité du COREPS. Ils ont arrêté de participer il y a quelques temps mais ils semblent prêts à revenir.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il faut qu'on soit clair sur la question de la représentation : un DAC ne vient pas au titre de sa collectivité, et c'est la même chose pour les élus. Ils viennent au titre de leur organisation, ils ne parlent ni ne s'engagent pas en leur nom propre, ils s'engagent à faire du reporting. En octobre, il faudra que le fonctionnement réglementaire du COREPS soit clarifié : qui

vient où, quand et pourquoi. Notre attachement au paritarisme doit être rappelé.

- **Laurence Laforet - Région AURA** : la forme va être importante, il ne faudra pas être descendant.
- **Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble** : si les fédérations d'élus participent, jusqu'où seront-elles mandatées pour porter la voix de ceux qu'elles représentent ? Par ailleurs, il y a une équité à trouver au niveau des strates de collectivités, et une différenciation à faire entre réseaux et syndicats.
Pour ce qui est des nouveaux élus, on a toujours dû faire de la pédagogie en début de mandat, on va recommencer. Il y a une méconnaissance de l'utilité et de la portée de la culture chez certains.
- **Céline Fuchs - COREPS / AURA SV** : pour information, une première série de rencontres avec les partenaires potentiels est en cours pour échanger sur le COREPS, les élections du COFIL à venir et le projet de journée de rencontre. Un second rendez-vous, en présence de représentants du GT Politiques publiques, interviendra dans un second temps.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : sur la liberté de création et de diffusion, il est nécessaire de faire de la pédagogie, dans la continuité de la plénière de décembre. Une commission interministérielle a été mise en place.
- **Frédéric Lapiere - SMA** : au SMA c'est un sujet qui explose, qui prend beaucoup de temps et étouffe le reste du travail.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : je vous rappelle qu'il existe une adresse générique pour faire remonter les situations : libertecreation-auvergnerrhonealpes@culture.gouv.fr
- **Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble** : c'est compliqué de libérer la parole sur ces sujets, une volonté d'anonymat subsiste.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : ça invite à réfléchir sur comment faire pour pouvoir agir. Notamment sur l'auto-censure dans les structures en régie directe.

> GT EMPLOI & FORMATION

1^{er} semestre 2026 : 4 réunions + 2 à venir avant l'été.

Travaux en cours :

- **Enquête sur le travail illégal en région Auvergne-Rhône-Alpes** : lancé début mars, le questionnaire ne vise à identifier ni les lieux, ni les structures, ni les personnes. Le but n'est pas de dénoncer mais d'identifier les types de structures et de lieux afin de mener un travail de sensibilisation. 80 réponses ont été reçues le 1^{er} mois, sur un objectif final de 200. Les noms, prénoms et mails des répondants étaient facultatifs mais des inquiétudes ont été exprimées, le groupe de travail a donc anonymisé le questionnaire et relancé sa diffusion jusqu'au 2/06 :
 - o Si suffisamment de réponses nous parviennent (on est autour de 100 à ce jour), des éléments d'analyse et une ressource sur la lutte contre le travail illégal seront produits à l'automne, sinon l'analyse restera interne et seule la ressource sera diffusée ;
 - o Quelle perspective de déclinaison régionale de la convention nationale de lutte contre le travail illégal ?
- **Clarification du chantier sur la responsabilité sociale des directions** :
 - o Formation initiale : accompagner l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés > la plateforme [Mes débuts dans la culture](#) (ressources validées) pourrait être réactivée et venir en complément des rencontres organisées dans les établissements avec les représentants syndicaux. Cela nécessiterait un travail sur le site mais problème de budget : quels moyens pourraient être mobilisés ?
 - o Formation continue des directions : travail sur les compétences ;
 - o Préconisations pour une meilleure prise en compte des critères sociaux dans les recrutements, évaluations, conventionnement des directions : mise à jour du doc en cours.

Echanges :

- **Antoine Galvani - CGT Spectacle** : le rythme des réunions est trop dense et laisse trop peu de temps pour travailler les sujets d'une réunion à l'autre, ça n'est donc pas toujours productif. Nous souhaitons passer à un rythme de 6 à 8 semaines entre chaque rendez-vous, dès le mois de juin si possible.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : ça pose la question de l'organisation du travail en amont. Pour arriver à mieux travailler et être plus concrets et efficaces, il y a besoin de plus de travail préparatoire.
- La proposition est validée par le Comité de pilotage.
- **Antoine Galvani - CGT Spectacle** : au-delà de la sur-sollicitation de la CGT dans ce groupe de travail, il y a aussi la question de la motivation : il est fondamental de travailler des sujets qui touchent directement les salariés, et c'est le cas ici. Notre objectif : une convention régionale de lutte contre le travail illégal et une cellule active pour que les signalements produisent des résultats et que le sujet avance. Les constats ont été faits : nous avons tous signés une convention nationale mais l'enquête régionale est peut-être une étape primordiale. On apprend que la direction du SMA refuse de diffuser le questionnaire pour ne pas fragiliser le secteur, or on a besoin de solidarité sur cette question.
- **Frédéric Lapiere - SMA** : effectivement, les personnes qui siègent dans les groupes de travail ne sont pas les mêmes qu'au COPIL. Le questionnaire non anonymisé était problématique dans la séquence de fragilisation générale que nous traversons. On n'a pas de remontées d'informations sur ce genre de sujets au SMA et il y a beaucoup d'autres sujets en ce moment, ça nous a semblé malvenu dans la forme et dans le calendrier d'interroger nos adhérents là-dessus. Et que peut-on faire de ce questionnaire, quelles sont les perspectives ?
- **Vincent Bady - SYNAVI** : le SYNAVI est favorable à la démarche d'enquête, qui est un préalable à une convention régionale. C'est un moyen d'avancer sur la réalité du travail illégal dans notre région. Dans le questionnaire, il est dit aux répondants qu'ils peuvent s'adresser aux syndicats donc ce n'est pas coupé de toute action ou suite possible. Le COREPS n'est pas l'instance susceptible de mettre en œuvre des moyens de lutte contre le travail illégal, mais l'enquête permet d'engager un dialogue avec la direction du travail. Et de voir comment, localement, ils peuvent intervenir dans une perspective de prévention et non seulement répression.
- **Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble** : on encourage la démarche, Anne Carrier a fait tourner le questionnaire. Plus globalement, nous ne sommes pas assez bons pour donner de l'écho et de la visibilité à ce qui émerge des travaux du COREPS, qui reste pour beaucoup une instance nébuleuse. On traverse une période compliquée et incertaine avec les changements d'exécutifs locaux, qui nous impactent fortement. Nous allons essayer de donner plus de puissance au nouveau questionnaire, pour faire émerger les pratiques peu vertueuses voire non réglementaires et essayer de travailler dessus.
- **Antoine Galvani - CGT Spectacle** : au-delà du fonds de l'enquête, une autre difficulté est de savoir comment on s'attaque aux lieux dont on sait qu'ils ne respectent pas le droit. Exemple : la Clef de Voûte à Lyon se vend dans la presse locale d'avoir une bonne santé économique, mais tout le monde est payé au black. Après échanges avec le tenancier du lieu, la DREETS a été saisie et un contrôle a été réalisé : les contrats régularisés à la dernière seconde. Ça illustre la limite des moyens d'action du syndicat, et pourquoi il faut un moyen d'action plus global, qui expose moins les salariés. Et pour ça on a besoin du soutien des autres organisations.
- **Ubavka Zaric - DRAC AURA** : il faut réunir un sous-groupe du GT Emploi & Formation pour travailler là-dessus. Une convention régionale permettrait de créer quelque chose de plus efficace avec la DREETS, l'URSSAF et le service des licences.
- La question de la convention régionale sera mise à l'ordre du jour du comité de pilotage de l'automne 2026.
- **Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble** : mini-résonance sur la formation des directions : en lien avec le CNFPT, qui s'occupe des fonctionnaires territoriaux, nous avons engagé une démarche pour la reconnaissance des métiers de la culture. Une première fiche métier d'ingénieur du spectacle devrait sortir prochainement.

> GT FESTIVALS

1^{er} semestre 2026 : 1 réunion (prochain rendez-vous à programmer en octobre/novembre).

Travaux en cours :

- Veille et remontée d'informations aux groupes Emploi & Formation et Politiques publiques
- Étude et évaluation :
 - o Fonds festivals de la DRAC + dispositif de soutien aux festivals de la Région : consolidation des données sur 3 ans (2023 > 2025). Travail de défrichage des critères sur lesquels s'appuyer.
 - o Approche qualitative : travail sur les critères en vue de préconisations et/ou d'une étude.

Echanges :

- **Marine Berthet - Scène Ensemble** : un sous-groupe va se réunir pour travailler sur une évaluation sensible, sur l'impact et l'utilité sociale des festivals. France Festivals est intéressé pour y participer, ils vont effectivement mener une étude nationale et Auvergne-Rhône-Alpes pourrait être région-test. Le 2^e Forum national des festivals aura lieu les 29 et 30 septembre et un atelier pourrait être organisé en lien avec les chercheurs Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane.
- **Antoine Galvani - CGT Spectacle** : le fait d'avoir un GT Festivals entraîne un focus sur les festivals mais on pourrait aussi s'intéresser aux cafés concerts, aux SMAC, aux MJC... Ce serait intéressant d'avoir des focales sur d'autres secteurs.
- **Céline Fuchs - COREPS / AURA SV** : l'idée est bien que les réflexions du GT Festivals nourrissent les travaux des autres groupes de travail.

> COMITÉ DE PILOTAGE & PLÉNIÈRE

En cours :

- Statutairement, 3 COFIL doivent se tenir en 2026 : 29 avril (présentiel) + juillet (distanciel) + octobre/novembre (à préciser).
- Le renouvellement du Comité de pilotage est prévu à l'automne 2026. A noter : la CFDT, qui occupe actuellement un siège au collège salariés, n'est plus représentée actuellement, ses représentants (titulaire et suppléant) étant partis à la retraite.
- La plénière 2026 doit avoir lieu en décembre, à Clermont-Ferrand.

Echanges :

- **Antoine Galvani - CGT Spectacle** : il y a un enjeu à avoir des représentants de l'audiovisuel au COREPS. Des personnes seraient sans doute prêtes à s'investir mais aucun employeur n'est représenté et les sujets ne les concernent pas directement.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il faudrait créer un groupe de travail pour les collègues de l'audiovisuel, avec des problématiques qui les mobilisent.
- **Vincent Roche-Lecca - Scène Ensemble** : la question du périmètre avait été abordée au moment de la création du COREPS AURA, d'être uniquement spectacle vivant ou plus large.
- **Antoine Galvani - CGT Spectacle** : il me semble qu'il y a eu un réajustement au moment de la circulaire, postérieure à la création du COREPS AURA.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il faut relire les textes, mais de mémoire le COREPS AURA couvre le spectacle vivant et enregistré. Sur le principe, et notamment sur les questions liées à l'emploi, l'audiovisuel joue un rôle très important. L'audiovisuel est présent au COEF mais les sujets sont très restreints.

Par ailleurs, il faut par ailleurs se rapprocher de la CFDT pour qu'ils nomment de nouveaux représentants.

INTER-COREPS ET COMITÉ DES COREPS

> INTER-COREPS

3 rdv depuis début 2026 :

- Déjeuner inter-COREPS dans le cadre des BIS de Nantes, le 22 janvier
- Réunions les 11 mars et 2 avril, en distanciel

Les COREPS actuellement actifs dans l'inter-COREPS sont :

1. Provence-Alpes-Côte d'Azur / Arsud
2. La Réunion / ARACT Réunion
3. Bourgogne-France-Comté / Culture Action Bourgogne-France-Comté
4. Hauts-de-France / Filage
5. Occitanie / L'Agence Unique, Occitanie Culture
6. Ile-de-France / Politismos
7. Auvergne-Rhône-Alpes / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Les COREPS Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est sont en suspens, respectivement en raison de la fermeture de L'A. et de la restructuration de l'Agence culturelle Grand Est.

Une rencontre inter-COREPS devrait avoir lieu à Avignon, le vendredi 10 juillet après-midi: la CGT Spectacle, le SMA et Scène Ensemble ont donné un accord de principe sur leur participation.

Problématiques transversales :

- Lutte contre le travail illégal
- Implication des élus dans les COREPS

> COMITÉ DES COREPS

La réunion habituellement organisée au printemps n'a pas eu lieu cette année, par contre une réunion organisée par la DGCA aura lieu le vendredi 10 juillet de 10h30 à 12h30 à la Préfecture du Vaucluse (Avignon).

Nouvelle référente : Aurore Matondo, chargée de mission formation professionnelle et de l'insertion des professions du spectacle vivant.

QUESTIONS DIVERSES

> DEMANDE DE LA FNEIJMA À REJOINDRE LE COREPS

Représentée en région par Alice Rouffineau, sa trésorière adjointe, la FNEIJMA nous a adressé ce message : « La FNEIJMA souhaite rejoindre le COREPS Auvergne-Rhône-Alpes afin d'y représenter les enjeux de la formation professionnelle dans le champ du jazz et des musiques actuelles.

Dans un contexte de mutation perpétuelle du métier de musicien professionnel, la formation constitue un levier essentiel pour sécuriser les parcours, accompagner l'insertion des artistes et répondre aux besoins d'évolution des compétences du secteur.

À travers son réseau d'écoles et son expertise en matière de formation et d'accompagnement des musiciennes et musiciens, la FNEIJMA souhaite participer aux réflexions collectives sur l'emploi, les compétences et la structuration durable de la filière musicale.

Sa participation au COREPS Auvergne-Rhône-Alpes représenté par Alice Rouffineau (vice-trésorière de la fédération) s'inscrit dans la volonté de renforcer le dialogue entre acteurs de la formation, de la création et des politiques publiques au service de l'emploi et insertion artistique ».

Fondée en 1990, la [Fédération Nationale des Écoles d'influence Jazz et Musiques Actuelles \(FNEIJMA\)](#) rassemble et représente une trentaine d'écoles de musique privées et indépendantes qui forment des musiciens et des musiciennes au jazz et aux musiques actuelles, qu'ils soient professionnels, en voie de professionnalisation et/ou amateurs.

Elle compte 4 structures adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes :

- L'APEJS (Chambéry)
- Le Centre National et International de Musique et d'Accordéon - CNIMA (Saint-Sauves-d'Auvergne)
- Jazz Action Valence - JAV
- Le Plateau 42 (Saint-Etienne)
- Le Comité de pilotage valide la participation de la FNEIJMA aux groupes de travail du COREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

➤ **FOCUS COREPS DANS LE PROCHAIN ATLAS DU SPECTACLE VIVANT EN AURA**

La 4^e édition de l'Atlas du spectacle vivant en Auvergne-Rhône-Alpes sera diffusée début 2027. Il semble difficile de créer une cartographie du COREPS mais un « focus » serait intéressant à prévoir.

- Le Comité de pilotage approuve l'idée d'un "focus COREPS" dans le prochain Atlas. Céline soumettra une proposition de contenu à la validation avant l'été.